Communications et rappels

Juillet 2024

POUR LES ASSEMBLÉES LOCALES

- 1. Lettres aux frères et sœurs emprisonnés: Beaucoup de proclamateurs demandent comment faire pour écrire aux frères et sœurs emprisonnés en raison de leur foi. Il n'est pas prévu que la filiale communique l'adresse de ces compagnons ni qu'elle leur fasse suivre des lettres, des colis ou des cadeaux personnels. Par conséquent, il ne conviendrait pas d'organiser des groupes ou des campagnes dans le but d'écrire à ces compagnons sauf si la filiale vous demande de le faire.
- 2. Nous vous félicitons de 'penser' à nos frères et sœurs qui sont en prison en raison de leur foi (Héb. 13:3). Au 1^{er} siècle, des frères qui ont été emprisonnés, comme Pierre et Paul, ont été grandement soutenus par les prières de leurs compagnons chrétiens (**lire Actes 12:5**). N'arrêtons jamais de prier pour nos chers compagnons emprisonnés et soyons certains que Jéhovah leur donnera la force d'endurer! (Éph. 6:18; Héb. 10:34).
- 3. **Reçus fiscaux demandés sur le site donate.jw.org :** Nous souhaitons vous faire part de deux changements importants effectués le 1^{er} juillet 2024 sur le site donate.jw.org en rapport avec les reçus fiscaux.
- 4. À partir de maintenant, il ne sera plus possible d'obtenir ou de demander un reçu fiscal pour les dons effectués en faveur de l'œuvre mondiale sur donate.jw.org. Les dons réguliers actuellement programmés dans la rubrique « Œuvre mondiale » pour lesquels un reçu fiscal a été demandé seront automatiquement transférés en faveur de « Ton assemblée régionale » et pourront ainsi faire l'objet d'un reçu fiscal.
- 5. Les dons effectués sur donate.jw.org à destination de « Ton assemblée locale », « Ta circonscription » et « Ton assemblée régionale » permettront désormais au donateur d'obtenir un reçu fiscal s'il en fait la demande.
- 6. Pour rappel, les dons effectués « avec reçu fiscal » permettent d'obtenir une réduction d'impôt qui n'est utile qu'aux personnes imposables. Nous vous invitons donc à réfléchir à la nécessité pour vous de demander un reçu fiscal pour vos dons en fonction de votre situation actuelle.
- 7. Les dons effectués sans demander de reçu fiscal peuvent être utilisés par notre organisation pour soutenir une plus grande variété d'activités, comme l'œuvre missionnaire, le ministère des secours ou des projets de construction et de rénovation de la filiale.
- 8. Soutien apporté aux projets de construction et de rénovation de la filiale de France: Nous vous remercions très sincèrement pour le soutien que vous apportez à ces projets. Il est possible de les soutenir en utilisant la rubrique « Construction Béthel et annexes » sur donate.jw.org. Ces dons ne donneront pas droit à un reçu fiscal.
- 9. Création d'un compte sur donate.jw.org: Nous vous encourageons à utiliser de préférence le site donate.jw.org pour soutenir l'œuvre mondiale des Témoins de Jéhovah, votre assemblée régionale, votre circonscription et votre assemblée locale. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous recommandons de créer pour cela un compte jw.org. Disposer d'un compte vous permettra de programmer des dons mensuels et d'avoir accès à l'historique de vos dons. Si vous avez besoin d'assistance pour créer un compte ou utiliser donate.jw.org, les

anciens ont désigné frère(s) <u>Guillaume Adjevi</u> pour vous aider. Nous vous félicitons pour le soutien constant que vous apportez au vrai culte 'en honorant Jéhovah avec ce que vous avez de meilleur' (Prov. 3:9).

[Lisez la communication qui suit uniquement si des proclamateurs de l'assemblée utilisent des publications en langue des signes.]

10. **Contenus en langues des signes dans** *JW Library* : Nous sommes heureux de vous annoncer que la dernière version de l'application *JW Library* contient maintenant des publications, des bibles et des vidéos en langues des signes. Dans l'avenir, des publications qui n'étaient pas disponibles dans l'application *JW Library Sign Language*, comme le *Guide de recherche pour les Témoins de Jéhovah*, seront mises à disposition dans *JW Library* dans les langues des signes dans lesquelles elles seront produites. De plus, la fonction de listes de lecture dans *JW Library* permet aux utilisateurs de créer leurs propres listes de lecture. Ce peut être utile pour préparer un discours ou transmettre aux frères de l'équipe audiovidéo une liste de documents multimédias à projeter à une réunion de l'assemblée.